

cylindriques, après, qui ne sont guère propres qu'à la nourriture de chevaux et autres bestiaux. On la sème après l'époque des grands froids.

La *gourgane julienne* est plus grosse que la variété précédente ; mais moins grosse que celle des *marais*. On la cultive dans les jardins, et assez souvent, à cause de sa précocité, aux alentours des villes, pour la nourriture des hommes.

CHOIX ET PRÉPARATION DU TERRAIN.

Les *gourganes* à l'aide d'une culture convenable, réussissent fort bien sur les terres argileuses, rendues par leur trop grande tenacité impropres à la végétation de la plupart des autres plantes qu'il est possible d'intercaler aux récoltes du blé. Sous ce seul point de vue, leur importance est fort grande, car elles aident singulièrement l'admission d'un bon assolement, dans les localités où le trèfle vient mal, en préparant la terre au moins aussi bien que ce dernier à recevoir une culture de blé.

À la vérité, le trèfle, pour féconder le sol, n'exige presque aucun frais de main-d'œuvre, tandis que la *gourgane* exige des binages et des rechaussages. À la vérité encore, le trèfle laisse plus à la terre qu'il ne lui enlève, tandis que les *gourganes*, quoiqu'on ait remarqué qu'elles épuisent beaucoup moins le sol que toute autre récolte portant grain, enlèvent cependant plus qu'elle ne donne d'engrais.

Mais, d'une part, le trèfle ne vient pas partout assez bien pour remplir le but qu'on se propose en le semant ; et de l'autre, les cultures sarclées sont indispensables dans tout bon assolement.

Enfin, des différentes récoltes auxquelles on est dans l'usage de donner un engrais, celle des *gourganes* laisse probablement à la terre le plus de richesse, ainsi que l'atteste, à côté de bien d'autres preuves, la beauté des céréales qui lui succèdent.

À ne considérer que la culture, indépendamment de l'emploi de leurs produits, ces diverses considérations devraient assurer aux *gourganes* une place dans presque tous les assolements des terres fortes.

Mais leur utilité ne se borne pas là. — Elles s'accoutument de presque tous les terrains, pourvu qu'ils ne soient pas trop légers, ni trop humides ; — car quoique ces plantes, en général, aiment la fraîcheur, en dépit de leur vieille qualification de *gourganes des marais*, elles redoutent beaucoup une humidité stagnante.

Les *gourganes* suivent ordinairement ou précèdent une récolte de céréales. Dans un assolement de quatre ans, elles commencent ordinairement la rotation.

Dans quelques lieux, en France, on suit l'assolement de deux ans : — la première année, on sème des *gourganes* avec engrais ; la seconde année, du blé sans engrais. Cette pratique ne peut être cependant recommandée que comme exception, car elle pêche contre les préceptes d'une sage économie, qui veut qu'on évite l'application trop fréquente des fumiers.

En Angleterre, on cultive les *gourganes* en grande quantité sur toutes les variétés de terrain. On donne jusqu'à trois labours de préparation.

Il est de bonne pratique d'engraisser les *gourganes*. Cette

opération peut s'exécuter soit avant le premier labour, soit avant le second ou le troisième, suivant l'état de décomposition plus ou moins avancée du fumier et les qualités physiques du sol sur lequel on opère. En enterrant le fumier au premier labour, on le mélange mieux dans la couche labourable ; mais d'un autre côté, si les autres labours sont moins profonds que le premier, on court risque de l'enfouir trop avant, et d'ailleurs on ne doit pas perdre de vue que l'engrais donné aux *gourganes* doit aussi profiter aux récoltes suivantes. Nous ne sommes donc pas éloigné de croire que malgré que l'on emploie des fumiers verts, le retard que l'on met à les répandre sur le terrain offre généralement plus d'avantages que d'inconvénients, au commencement d'une rotation de 5 à 6 ans. — S'il ne s'agissait que de retirer de la récolte des *gourganes* le plus grand revenu, on pourrait calculer autrement.

DES SEMIS.

On croit généralement, et nous pensons que c'est avec raison, partout où le climat n'y met pas d'empêchement, que pour les *gourganes*, l'ensemencement le plus hâtif est le meilleur, parce que, conformément à un principe admis par les agronomes, excepté quelques rares exceptions, la production des plantes annuelles est en rapport direct avec le temps plus ou moins long qu'elles occupent la terre.

Quant à la quantité de semence, elle varie selon les lieux et la distance qu'on croit devoir mettre entre chaque ligne. Cette distance doit être plus considérable dans les lieux naturellement humides ou sur les terrains très fertiles. Dans ces deux cas, la proportion de semence doit être moins forte que si la terre est sèche et aride. En général, cette proportion varie entre un minot et un minot et demi par arpent.

Il y a deux manières principales de semer les *gourganes* : le semis à la volée, dont on ne fait usage que pour les cultures fourragères ; et le semis en ligne, qui sont de beaucoup préférables aux autres, et qui se pratiquent de diverses façons.

Quelquefois le semeur suit la charrue et laisse tomber les graines une à une au fond de chaque sillon, ou de chaque deuxième ou troisième sillon, ce qui porte l'éloignement des lignes de 9 ou 10 pouces à 28 ou 30 pouces.

D'autres fois, on dépose la semence avec le semoir dans les sillons, et on refend les raies pour le recouvrir.

SOINS D'ENTRETIEN.

Quelque soit le mode de semis que l'on adopte, les façons d'entretien devront être d'autant plus fréquentes que la terre poussera plus de mauvaises herbes. Souvent la première façon peut se donner à la herse, peu de jours avant la levée des *gourganes*, de manière à faciliter leur sortie de la terre, et à détruire à leur naissance les mauvaises plantes qui se montrent sur le terrain. Un pareil travail est d'une très-grande utilité sur un sol argileux, surtout lorsque les pluies en ont tassé la surface avant le moment de la germination.

Les binages qui se font après la levée des *gourganes*, doivent s'exécuter de dix à quinze jours après leur sortie de terre. Lorsque les lignes sont suffisamment espacées, c'est-à-dire,